

La gazette de Jouy

Le journal d'information de Jouy sur Morin

OCTOBRE 2008
NUMERO #1

Au coeur du pays des deux Morin ...

LA LETTRE DU MAIRE

Editorial



LUC NEIRYNCK

Voici maintenant **six mois** que la nouvelle équipe municipale est en place. Six mois pendant lesquels les conseillers, les adjoints et moi-même avons repris les dossiers en-cours. Un travail de longue haleine, parfois visible, le plus souvent dans l'ombre. La rentrée scolaire 2008 - 2009 étant passée, un premier bilan s'impose ...

“La communication”

Nous vous avons annoncé le retour d'un **journal municipal d'information**, voilà qui est fait ! Nous sommes fiers de vous présenter ce journal **trimestriel**, premier élément d'un ensemble visant à **faciliter la communication entre la mairie et ses administrés**. Dans le même esprit, durant l'hiver seront installés une première série de **panneaux d'affichage public** dans les hameaux les plus excentrés. Troisième et dernier élément du dispositif, **le site Internet de Jouy sur Morin**. En attendant l'ouverture de votre site officiel, vous pouvez d'ores et déjà retrouver toutes les informations relatives à la vie de la commune à l'adresse Internet suivante : <http://jouysurmorin.free.fr>

“La rentrée scolaire 2008 - 2009”

Moment intense dans la vie de la commune, la rentrée scolaire 2008 - 2009 s'est bien déroulée. Malgré l'importante augmentation des effectifs (*voir page 2*), il n'a pas été possible d'obtenir d'ouverture de classe, nous le regrettons.

Le préfabriqué **insalubre** de l'école du Champlat a été détruit et sera prochainement remplacé par un **double module scolaire** aux normes. Les espaces ainsi créés permettront d'accueillir convenablement les enfants de la garderie et la classe des enseignants du Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés (*RASED*).

Nouveauté de cette rentrée, plus d'école les mercredis d'où des besoins accrus en terme d'activités périscolaires et de garde d'enfants. C'est pour cette raison que la commune a décidé de **prendre les devants** et de s'affilier à l'**Association Cantonale Enfance et Famille (ACEF, voir page 5)** afin de permettre aux enfants de la commune de bénéficier d'un centre de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires. L'accueil des enfants avant et après l'école (*garderie*) demeure quant à lui inchangé.

“Une dynamique de travail”

Certes, beaucoup de travail reste encore à accomplir mais un élément primordial est déjà bien en place : **L'entraîn**. Avec votre aide et votre soutien, nul doute que Jouy sur Morin aura tôt fait de retrouver son dynamisme d'autant ...

Bonne lecture,

Luc Neiryneck.

SOMMAIRE

- ♦ **Editorial** 1
Par Luc Neiryneck.
- ♦ **Vie de la commune** 2
Quoi de neuf à Jouy ?
- ♦ **Cadre de vie** 3
Par Roger Malvy.
- ♦ **Vous avez du talents !** 4
Découvrez nos artistes
- ♦ **Les associations** 5
Quelles sont-elles ?
- ♦ **Bloc-notes / Agenda** 6
- ♦ **Trombinoscope** 7
Retrouvez vos élus.
- ♦ **Informations pratiques** 8

● FESTIVITÉS

Vous étiez nombreux, le 21 juin dernier, à participer au retour du traditionnel *Feu de la St Jean*.

Ce fut une très belle fête populaire qui, au même titre que "*la rondelle*", s'inscrit désormais de manière incontournable dans le calendrier annuel des festivités de la commune.

Un grand merci à tous ceux qui, en donnant de leur temps, ont permis que cet événement soit un franc succès.

Rendez-vous est pris pour le 21 juin 2009 !

Retrouvez les photos de cette mémorable soirée sur le blog de la commune <http://jouysurmorin.free.fr>



© Annakatharina Lobsiger-Sørensen, 2007

● RENTRÉE 2008 - 2009

**Nos écoles en quelques mots
(et quelques chiffres).**

"LE CHAMPLAT" - 46, RUE DE LA POTERNE.
☎ 01.64.04.03.28

L'école du Champlat rassemble les classes de la petite section de maternelle jusqu'au CE1. L'effectif total de l'école est de **150 élèves** (contre 144 l'année dernière).

Directrice : **Mme Martine BRONCEL.**

Les effectifs pour cette rentrée sont les suivants :

Petite section, 26 élèves.

Enseignantes : **Mmes Martine BRONCEL & Vanessa MAITRY.**

Moyenne section, 21 élèves.

Enseignantes : **Mmes Angela CALARNOU & Vanessa MAITRY.**

Grande section, 32 élèves.

Enseignante : **Mme Marylise GOUELIBO.**

Cours préparatoire (CP), 23 élèves.

Enseignants : **Mme Isabelle DEVILLERS & M. Christophe LIONET**

Double niveau CP / CE1, 22 élèves.

Enseignante : **Mmes Florence SUCHAUD & Clémentine AYMEE.**

Cours élémentaire 1ère année (CE1), 26 élèves.

Enseignante : **Mme Nadine PHILY.**

"LE CENTRE" - 6, PLACE DE L'ÉGLISE.
☎ 01.64.20.57.09

L'école du Centre accueille les classes de CE2, CM1 & CM2. **89 élèves** fréquentent cet établissement (contre 77 l'an passé).

Directeur : **M. Dominique BONNIVARD.**

Cours élémentaire 2ème année (CE2), 30 élèves.

Enseignante : **Mme Frédérique Moreau.**

Cours Moyen 1ère année (CM1), 31 élèves.

Enseignant : **M. Dominique Bonnivard.**

Cours Moyen 2ème année (CM2), 28 élèves.

Enseignante : **Melle Mathilde Viguié.**

● SERVICES

Du nouveau !

Vous aurez sûrement déjà remarqué cette nouvelle devanture au n°10 de la place du Bouloi. C'est l'agence immobilière **Immo Centre** qui vient de s'y installer. **L'ensemble de l'équipe municipale lui souhaite donc la bienvenue.**

Agence Immo Centre
M. José Dias.
10, place du Bouloi
77320 Jouy sur Morin

☎ 01.64.20.18.99

☎ 01.64.20.11.68

agence.immocentre@orange.fr

● SANTÉ

La recherche d'un **médecin généraliste** ainsi que la réalisation du **cabinet médical** demeurent les deux **priorités absolues de la municipalité**. Ces dossiers suivent leur cours et nous espérons pouvoir rapidement vous donner de bonnes nouvelles ...

Concernant le cabinet médical, le permis de construire devrait nous être accordé sous peu et nous permettre ainsi de reprendre les travaux là où ils se sont arrêtés en mars dernier ...



Crédit Photographique : D.R.

● VOIRIE

De l'importance et de l'utilité de nos routes.

Si une grande partie de la population est concentrée dans le bourg, Jouy sur Morin se caractérise surtout par ses nombreux hameaux dispersés sur son territoire et dont certains se situent aux limites communales.

Ainsi disposons-nous d'un important réseau de voies communales (37 kms) qui assure le lien entre le coeur du village et les différents hameaux.

C'est dire la place importante que tient la route dans notre commune, la voiture et les transports collectifs étant les seuls moyens offerts aux habitants pour se déplacer.

“D'ÉVIDENCE, CE RÉSEAU A DONC BESOIN D'ÊTRE PRÉSERVÉ ET ENTRETENU ...”

C'est pourquoi, et afin d'en assurer la bonne gestion, nous procédons actuellement à un **état des lieux** de la voirie communale. Une fois ce travail terminé, nous serons ainsi en mesure de définir des priorités et les moyens financiers à engager dans ce domaine.

D'ores et déjà, un premier diagnostic nous permet d'affirmer qu'il nous faudra intervenir à plusieurs niveaux :

- En rétablissant partout les écoulements des voies (*curage des fossés, confection de saignées d'écoulement, réalisation d'ouvrages destinés à capter les eaux de pluie*).

- En réalisant chaque année une campagne de réparation de la chaussée et de régénération des couches de roulement.

- En réalisant des travaux d'aménagement dans les secteurs urbains, en particulier dans les hameaux : **travaux de voirie et d'assainissement des eaux pluviales** (par exemple à Pouligny, au Jariel, à Pinebart); **aménagements de sécurité** (traversée de Champgoulin, accès aux écoles, cheminement piéton).

“TOUS CES TRAVAUX ONT ÉVIDEMMENT UN IMPORTANT COÛT FINANCIER ET NE POURRONT ÊTRE RÉALISÉS EN UNE FOIS.”

Pour l'entretien courant, nous allons mettre en place un **programme annuel**. Ainsi, au bout de plusieurs années, nos chaussées retrouveront peu à peu un état satisfaisant.

Concernant les chaussées en site construit, il s'agit là de travaux plus importants dont la réalisation nécessite des investissements plus lourds, **l'inscription à un nouveau contrat triennal** sera sollicitée auprès du département afin de bénéficier de subventions. S'agissant d'un nouveau contrat, des délais assez longs seront nécessaires pour mettre en place un financement.

R. M

● ASSAINISSEMENT

Eau potable et assainissement.

Un domaine à ne pas négliger qui interfère directement avec notre ressource en eau ...

C'est pourquoi notre démarche doit s'inscrire dans le cadre des objectifs fixés au **schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (S.D.A.G.E) du bassin Seine Normandie**, à savoir “*parvenir à un bon état des eaux en 2015 pour les deux-tiers des rivières et un tiers des nappes souterraines*”

A ce titre, deux redevances sont prélevées sur votre facture d'eau :

- Une redevance pour la pollution de l'eau d'origine domestique; tous les particuliers sont assujettis à cette taxe.
- Une redevance pour la modernisation des réseaux de collecte des eaux usées; seuls sont concernés les habitants raccordés à un réseau collectif d'assainissement.

Ces redevances sont collectées et reversées par l'agence de bassin qui en redistribue la majeure partie sous la forme de **subventions** visant à l'amélioration des réseaux d'eau et d'assainissement.

“Il faut bien comprendre que le réseau de distribution en eau potable et le réseau collectif d'assainissement font partie intégrante du patrimoine communal au même titre que le parc immobilier par exemple.”

Afin de bien gérer ce patrimoine, deux outils sont indispensables : il s'agit du **schéma directeur d'eau potable** & du **schéma directeur d'assainissement**. Actuellement, la plupart des communes se sont dotées de ces outils modernes d'analyse.

Initiée courant 2001, le schéma directeur d'assainissement de Jouy sur Morin s'est achevé en 2005. Cette étude offre le choix entre plusieurs solutions. Il appartiendra au Conseil Municipal de se prononcer sur ce projet qui vise à déterminer les zones d'assainissement collectif et les zones d'assainissement individuel. Ce dossier de zonage d'assainissement sera ensuite soumis à enquête publique avant d'être approuvé définitivement par le Conseil Municipal.

Concernant l'eau potable, aucune grande étude n'a encore été réalisée.

Il est temps maintenant de ressortir ces dossiers des tiroirs et de relancer ces études pour les voir aboutir enfin.

Nous avons d'ores et déjà donné le coup d'envoi cet été. Une première réunion de travail a eu lieu à ce sujet avec les **services de l'Etat** et le **S.N.E.** D'autres réunions suivront et nous poursuivrons cette démarche jusqu'en 2009 pour mener ces projets à leur terme.

R.M

● PORTRAIT

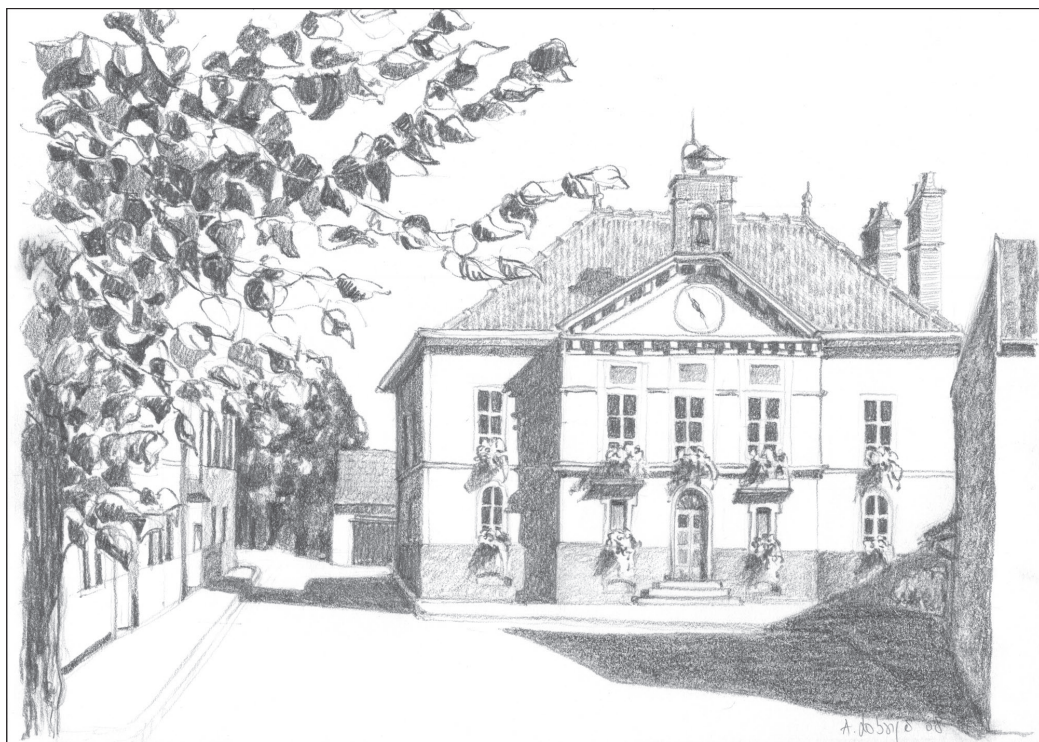
ANNAKATHARINA
LOBSIGER

SØRENSEN

Exposition - Vente de tableaux et cartes de vœux représentant Jouy sur Morin.

Anne - Catherine Sørensen nous présentera ses dessins de Jouy sur Morin (*crayon & aquarelles*) le **samedi 22 novembre 2008 de 10h à 16h à la maison des associations.**

Pour l'occasion, une vingtaine d'œuvres originales représentant Jouy sur Morin sera mise en vente. A la suite de l'exposition, vous pourrez continuer à acquérir les œuvres de Mme Sørensen sous la forme de cartes (*d'invitation / de remerciement / de vœux ...*) qui seront disponibles en mairie et auprès des commerçants de Jouy sur Morin pour un prix allant de 3 à 4 euros l'unité.



© Annakatharina Lobsiger Sørensen, 2007

L'association **F.R.E.E** est un refuge animalier spécialisé dans les petits animaux de compagnie.

Installé en 2003 dans le hameau de Voigny, le refuge dispose de l'agrément et de la certification des services vétérinaires départementaux ainsi que de la reconnaissance des grandes fondations de protection animale.

Comme pour les refuges classiques, l'association recueille les **animaux errants ou abandonnés**. Les animaux adoptables sont ensuite placés, les autres sont « parrainés » pour aider à leur prise en charge. **Un service de garde pour les vacances a également été mis en place.**

F.R.E.E est actuellement le seul refuge de France spécialisé sur les **Petits Animaux de Compagnie**. L'association a pour but de contribuer à éviter le **marronnage d'animaux domestiques** et l'**introduction d'espèces exogènes**. Autour de l'activité centrale du refuge, l'association travaille beaucoup sur la diffusion d'informations au public : *conseils préventifs, orientations bibliographiques, rencontres avec des groupes scolaires ou seniors ...*

Association F.R.E.E
34 rue de Voigny, Voigny,
77320 Jouy-sur-Morin.
☎ 01.64.20.57.72
💻 <http://www.refugenac.com>
✉ contact@refugenac.com

● RETOUR SUR ...

**LA BOURSE AUX
LIVRES ET AUX
JOUETS**

Dimanche 5 octobre, au foyer communal, avait lieu la **Bourse aux Livres et aux Jouets** organisée par l'association "*La vie des écoles*".

Ce fut de toute évidence une belle réussite, tant par la fréquentation du public que de par l'organisation de l'évènement. Sous l'oeil de leurs parents, les enfants ont pu jouer aux apprentis-vendeurs; de leur côté, les visiteurs avaient un vaste choix d'ouvrages.

L'objectif était atteint, tout le monde y trouvait son compte ...

● EXPOSITION

CATARINA BRAVO

Jouyssienne depuis peu, cette jeune artiste peintre nous présentera ses toutes dernières oeuvres dans le cadre de son exposition intitulée "**Hommage à Angelo Da Silva**" du 25 octobre au 12 novembre prochain à l'office du tourisme de La Ferté Gaucher.



"J'ai oublié", 2008 © Catarina Bravo

Nous aurons sûrement l'occasion de reparler de *Mme Bravo* dans les colonnes de *La Gazette de Jouy*.

■ LES ASSOCIATIONS



A.C.E.F

Chemin des marais
BP6
77320 La Ferté Gaucher
Tel / Fax : 01.64.20.13.06
Mobile : 06.85.26.37.87
acefrurales@wanadoo.fr

Jouy sur Morin bénéficie d'une importante activité associative.

Vous trouverez sur cette page la liste des associations locales ainsi que les noms et coordonnées téléphoniques de leur représentant légal.

Vous pourrez également obtenir en mairie ou sur le site Internet de la commune, une liste plus complète sur laquelle figure les associations "nationales" telles que les Restos du Coeur, le Secours Catholique, les Donneurs de Sang ...

Les Boules de Jouy

M. Lor Michel

La Vie des Ecoles

Mme Desplan Marie-Line
☎ 01.64.20.36.44

Club Rencontre

M. Barbier Gérard
☎ 01.64.03.75.21

Tout Simplement

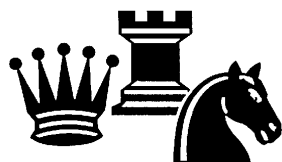
Mme Verdier Magalie
☎ 01.64.20.31.56

Com'Jouy

Club Informatique de Jouy sur Morin

Com'Jouy

M. Gautron Jean-Yves
☎ 01.64.04.43.83



Le Fou du Roi (Club d'échecs)

M. Amrani Mouloud
☎ 01.64.20.24.63

Entre Guillemets, Les Biseauteuses

Mme Servais Pascale
☎ 01.64.20.34.41

FNACA

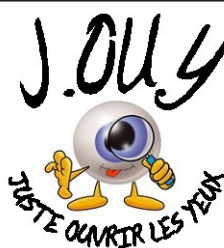
M. Huber Roger
☎ 01.64.20.26.10

Le Flotteur Jouyssien

M. Hennequin Roger
☎ 01.64.20.20.55

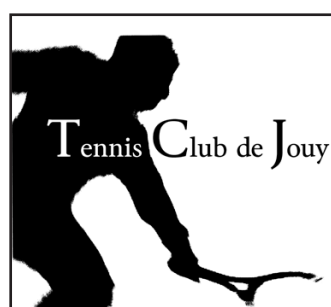
Association NatLuz

Mme Bordas Marie
☎ 01.64.20.15.96
☎ 06.45.01.05.04
✉ natluz@orange.fr



Juste OUvrir les Yeux J.O.U.Y

M. Berthaut Michel
☎ 01.64.20.17.33



Tennis Club de Jouy

Tennis Club Jouyssien

Mme Boué Sandrine
☎ 06.81.99.27.76



Nounous Tom Pouce

Mme Shokkos Blandine
☎ 01.64.20.31.57
<http://www.nounous-tom-pouce.fr>

Les Amis des Anciens

Mme Neiryneck Nicole
☎ 01.64.20.16.82

Les personnes âgées de **plus de 70 ans** sont invitées à se faire connaître (*inscription*) en mairie afin de bénéficier des services auxquels elles ont droit et notamment du colis de fin d'année ...

● A propos ...

Le planning d'occupation de la **salle des associations** et du **foyer communal** est désormais **consultable en ligne** à l'adresse :

<http://jouysurmorin.free.fr/phenix>

Les responsables des associations peuvent obtenir leur **login / mot de passe** directement en mairie ou en faire la demande par courriel :

jouysurmorin@free.fr

● VOTRE AGENDA - OCTOBRE À DECEMBRE 2008

RÉ-JOUY-SSANCES

OCTOBRE 2008

Vendredi 17 octobre,
Loto Association "Unis vers l'Autisme"

Dimanche 19 octobre,
Repas du Club Rencontre.

Vendredi 24 octobre,
Loto Association amicale "Franco-Burkina Faso"

NOVEMBRE 2008

Samedi 1er novembre,
Dépôt de gerbes au Monument aux Morts.

Mardi 11 novembre
Armistice.

Samedi 15 novembre,
Choucroute organisée par l'association
des "Flotteurs Jouyssiens"

Lundi 17 novembre,
Conférence - Débat organisée par l'association des
Nounous Tom Pouce sur le thème :
"Le développement psychomoteur de l'enfant &
les pathologies liées aux troubles du comportement"

Mercredi 19 novembre,
Belote avec les Amis des Anciens.

Vendredi 21 novembre,
Loto Association "Unis vers l'Autisme"

Samedi 22 novembre,
Exposition - Vente
Dessins au crayon & aquarelles
Mme Sorensen, Maison des associations.

DÉCEMBRE 2008

Dimanche 7 décembre,
Loto "Téléthon 2008" organisé conjointement par la
mairie et l'association des "Flotteurs Jouyssiens".

Mercredi 10 décembre,
Thé dansant avec les Amis des Anciens.

Vendredi 12 décembre,
Loto association "Unis vers l'Autisme"

Dimanche 14 décembre,
Repas de fin d'année du Club Rencontre

Jeudi 18 décembre,
Spectacle de Noël des écoles, Gabriel KINSA.

● VITE DIT

Repas services du p'tit Morin

Portage de repas à domicile 7j/7 pour les personnes du
3ème âge, les dépendants ou les convalescents.

Renseignements & commandes :

Repas Service du p'tit Morin
3, cour des Chamblis
77510 Bellot
☎ 01.64.04.86.39
☎ 06.31.84.27.19



Stage de formation B.A.F.A

L'association Cantonale Enfance et Famille (ACEF)
nous informe de l'organisation d'un stage de forma-
tion au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
(B.A.F.A).

Ce stage aura lieu durant les vacances de la Toussaint à
Jouy-sur-Morin. Pour pouvoir passer le B.A.F.A, vous de-
vez avoir au minimum 17 ans révolus. Cette formation est
payante (mais il existe des bourses pour la financer) et doit
être réalisée dans sa totalité en un maximum de 30 mois.
L'inscription au stage se fait directement auprès de l'ACEF
(voir rubrique Associations).

Le 15, 18, 112 ...

**Méconnus, les numéros des services d'urgence
sont pourtant vitaux.**

Le **15** est le numéro du **SAMU**. Disponible 24h/24, vous
serez alors mis en relation avec un *permanencier auxili-
aire de régulation médical* ou, le cas échéant, directement
avec un *médecin régulateur*.

Le **18** est le numéro d'appel des **pompiers**.

Le **112** est le **numéro d'urgence européen**. Ce numéro
fonctionne partout en Europe depuis le 1er janvier 1997.

Commune de Jouy sur Morin.

Bulletin d'informations municipales.
- Trimestriel gratuit, ne peut être vendu -



Tiré à **1000 exemplaires** et distribué par les services municipaux.
Dépôt légal 4ème trimestre 2008.

Directeur de la publication : **M. Luc Neiryneck**.
Co-directeur, Infographie : **M. Jérôme Gobillot-Goyat**.
Comité de rédaction : **L'équipe du Conseil Municipal**.
Imprimeur : **Les Impressions Steve, Coulommiers** ☎ 01.64.04.25.57

Remerciements :

- ▶ à M. Gilles Lefèvre pour ses magnifiques photographies de la Fête de la St Jean.
- ▶ à Mme Annakatharina Lobsiger Sørensen pour ses très belles illustrations.

■ TROMBINOSCOPE

● VOS ÉLUS

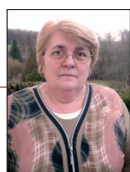
Depuis notre arrivée en mars dernier, nous nous sommes aperçus qu'une grande partie des habitants de Jouy sur Morin ne connaît pas bien ses élus. Petite séance de rattrapage sous la forme d'un trombinoscope regroupant les noms et fonctions des membres du Conseil Municipal ...



M. Luc Neiryck,
Maire de Jouy sur Morin.

Permanences : sur rendez-vous en mairie.

LES ADJOINTS



Mme LABRYE Monique
Adjointe aux Finances.



M. GOBILLOT-GOYAT Jérôme
*Adjoint à la Culture, la Communication,
à l'Environnement & au Patrimoine.*



Mme MOREAU Frédérique
*Adjointe aux Affaires Scolaires,
Sociales & Familiales.*



M. BERJOT Jean-Claude
Adjoint aux personnels techniques



M. MALVY Roger
*Adjoint à l'Urbanisme, à la Voirie & aux
Bâtiments.*

LES CONSEILLERS



Mme BORDAS Marie



M. DOUBLET Sébastien



Mme GAILLARD Héloïse



M. GAUBERT Jérôme



M. HOUDRY Laurent



M. HOUDARD Denis



M. HOUDARD Christophe



M. GOULETQUER Jean-Claude



M. HUBERT Yann



Mme MARTIN Marie-Claude



M. MARTIN Alain



M. MOUTAFIAN Eric



Mme THIBAUT Sylvie

■ INFORMATIONS PRATIQUES

ELIMINATION DES DÉCHETS VERTS, ECOBUAGE.

Petit rappel de la réglementation en vigueur en cette période automnale.

Conformément à l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental, le "brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet polluant" est formellement interdit.

Les déchets ménagers comprennent les ordures ménagères, les déchets verts, les encombrants et les déchets toxiques en quantité dispersée.

LA DECHETTERIE DE JOUY SUR MORIN

Rue de La Ferté Gaucher

☎ 01.60.24.75.70

Du 1er octobre 2008 au 31 mars 2009, la déchetterie passe en **horaires d'hiver** selon le calendrier suivant :

Lundi :	14h00 - 18h00
Mardi :	Fermée
Mercredi :	14h00 - 18h00
Jeudi :	14h00 - 18h00
Vendredi :	Fermée
Samedi :	10h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
Dimanche :	9h00 - 12h00

Merci de ne rien déposer devant les grilles lorsque la déchetterie est fermée.

Idem concernant les bouteilles en plastique et en verre, des conteneurs sont à votre disposition à la sortie de la ville (Beauchien).



ENLÈVEMENT DES "MONSTRES"

Les encombrants (aussi appelés "les monstres") sont enlevés tous les **3ème mercredis des mois impairs**. Le prochain passage aura lieu le **19 novembre**.

BRUITS ET NUISANCES

Pour l'ensemble des communes de Seine & Marne, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers avec l'aide d'**outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore**, telles que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrés de **7h00 à 20h00**.
- Les samedis de **9h00 à 12h00 / 15h00 à 19h30**.
- Les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00**.

VOTRE MAIRIE

Mairie de Jouy sur Morin

11, place du Bouloi

77320 Jouy sur Morin

☎ 01.64.04.07.07 / ☎ 01.64.20.32.94

🌐 <http://jouysurmorin.free.fr>

✉ mairie-de-jouy-sur-morin@wanadoo.fr (admin)

✉ jouysurmorin@free.fr (vos élus en direct)

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi, **8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00**.

Les samedis de **10h00 à 12h00**.

Permanences de vos élus, sur rendez-vous.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos avis concernant ce journal afin que nous puissions l'améliorer au fil des numéros ...

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLÉCTORALES

Les citoyens qui ne relèvent pas d'une procédure d'inscription d'office (*déménagement*) ont jusqu'au **31 décembre 2008** pour déposer en mairie une demande d'inscription sur les listes électorales.

Pour cela, il faut se présenter muni des pièces suivantes :

- formulaire d'inscription sur les listes électorales,
- photocopie d'une pièce d'identité (*passport, carte nationale d'identité*) en cours de validité avec l'original,
- selon le cas, un justificatif de domicile ou de résidence dans la commune (*moins de 3 mois*) ou un justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans,
- si l'intéressé habite chez ses parents, une attestation des parents établie sur papier libre, certifiant qu'il habite chez eux, et un justificatif de domicile des parents.

LE RECENSEMENT MILITAIRE

Qui est concerné ?

Tous les jeunes (*Garçons et filles*) de nationalité française, nés avant le 31 décembre 1992.

Comment se faire recenser ?

Il suffit de se présenter à la mairie dans le mois qui suit ses 16 ans avec sa carte nationale d'identité, le livret de famille de ses parents et un justificatif de domicile (*moins de 3 mois*).

Pourquoi ?

- pour être convoqué à la journée d'appel de préparation à la défense (*JAPD*)
- pour obtenir une première pièce justificative : le certificat de recensement.

Un certificat pour quoi faire ?

Il est nécessaire pour être autorisé à s'inscrire aux examens et concours, au collège et au lycée, à l'examen du permis de conduire, etc.